

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SuperAlp Conditionnement sur la commune principale de l'AIOT Parc d'activité du Val de Durance 04200 SISTERON.

La référence de votre dossier est A-3-Q4FGOIDQB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/07/2023 à 20h10 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0006411994**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **79152296400026**

Raison sociale **SUPERALP CONDITIONNEMENT**

Forme juridique **SARL d'intérêt collectif agricole (SICA)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**4 allées des pommiers**

**parc d'activité du val de durance**

**04200 SISTERON**

### Signataire

Qualité : **Responsable QHSE**

### Référent

Fonction : **Responsable QHSE**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SuperAlp Conditionnement**

Description des activités :

**SuperAlp conditionnement exploite des ateliers de conditionnement et de stockage de pommes et poires sur la commune de Sisteron dans le département des Alpes de Haute Provence (04).**

**L'entreprise calibre et conditionne des poires principalement de Aout à Janvier et conditionne des pommes tout au long de l'année (avec une période plus intense au moment de la récolte (Aout à Décembre). La station de conditionnement permet d'emballer et commercialiser près de 5000T de produits sur l'année qui s'étend du mois d'Aout de l'année au mois de juillet de l'année n+1.**

**Présence d'une chambre froide pour les pommes précalibrées de 310m<sup>2</sup> + 1 chambre froide pour les poires de 150m<sup>2</sup>. Présence d'une mezzanine (530m<sup>2</sup>) et d'une salle (300m<sup>2</sup>) pour le stockage des emballages. Présence de 3 lignes de conditionnement : 1 calibreuse pomme-poire et 2 lignes spécifiques pommes; superficie de 1200m<sup>2</sup> Présence d'un frigo de pré expédition et de 2 quais d'expédition d'une superficie de 3800m<sup>2</sup> Présence d'une salle de pause et de bureaux (partagé entre SuperAlp/SAGP05et Blue Whale) de 200m<sup>2</sup>**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**4 allées des pommiers**

**Parc d'activité du Val de Durance**

**04200 SISTERON**

X : 932471

Y : 6352465

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 1288 m3	DC	
2663	2663-2-b	Stockage de pneumatiques	Volume stocké 1207 m3	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Elimination des déchets DIB, cartons, fruits,.. par notre prestataire Gros Environnement**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :  
**moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, trappes désenfumages,...)**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Non**

<b>Nom de l'autorisation ou de la déclaration</b>	<b>Date de dépôt</b>	<b>Organisme en charge de l'instruction</b>
déclaration initiale	03/09/2014	DREAL PACA

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plancadastralsuperalp.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Planinstallationsuperalp.pdf**